

# ACTIVITÉS SPORTIVES



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Lundi 21 Août 2023

**Présents** : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, M. RANC

**Excusé** : Mme NICOLAS

### SECTEUR CHAMPIONNAT

Les calendriers D1 / D2 / D3 et D4 saison 2023/2024 sont disponibles sur le site du District

#### D3 :

**FC APT** retire son engagement.

**MONTEUX O. 3** prend la place du **FC APT**

#### D4 :

**Réponse à SAHUNE** : Désidérata trop tardif pour le championnat (Calendrier établi). Possibilité en Coupe Grand Vaucluse

**SC CAROMB** retire son engagement

**AC AVIGNON** engage 1 équipe